session juin 2008

Diplôme National du Brevet

SÉRIE COLLÈGE
Option : LV2

Épreuves

Histoire - Géographie
Éducation civique

Durée : 2 heures

Le sujet est composé de 8 pages :

- Première partie notée sur 18 points :

AU CHOIX

- **le sujet N°1 numéroté de la page 2/8 à 3/8**
- **le sujet N°2 numéroté de la page 4/8 à 5/8**

- Deuxième partie notée sur 12 points :

- **le sujet numéroté de 6/8 à 7/8**

- Troisième partie notée sur 6 points :

- **le sujet numéroté 8/8 (à rendre avec la copie)**

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SUJET N°1 : **L'Allemagne nazie : une politique d'expansion qui conduit à la guerre**

Document 1 : Agressions et annexions allemandes de 1936 à 1939

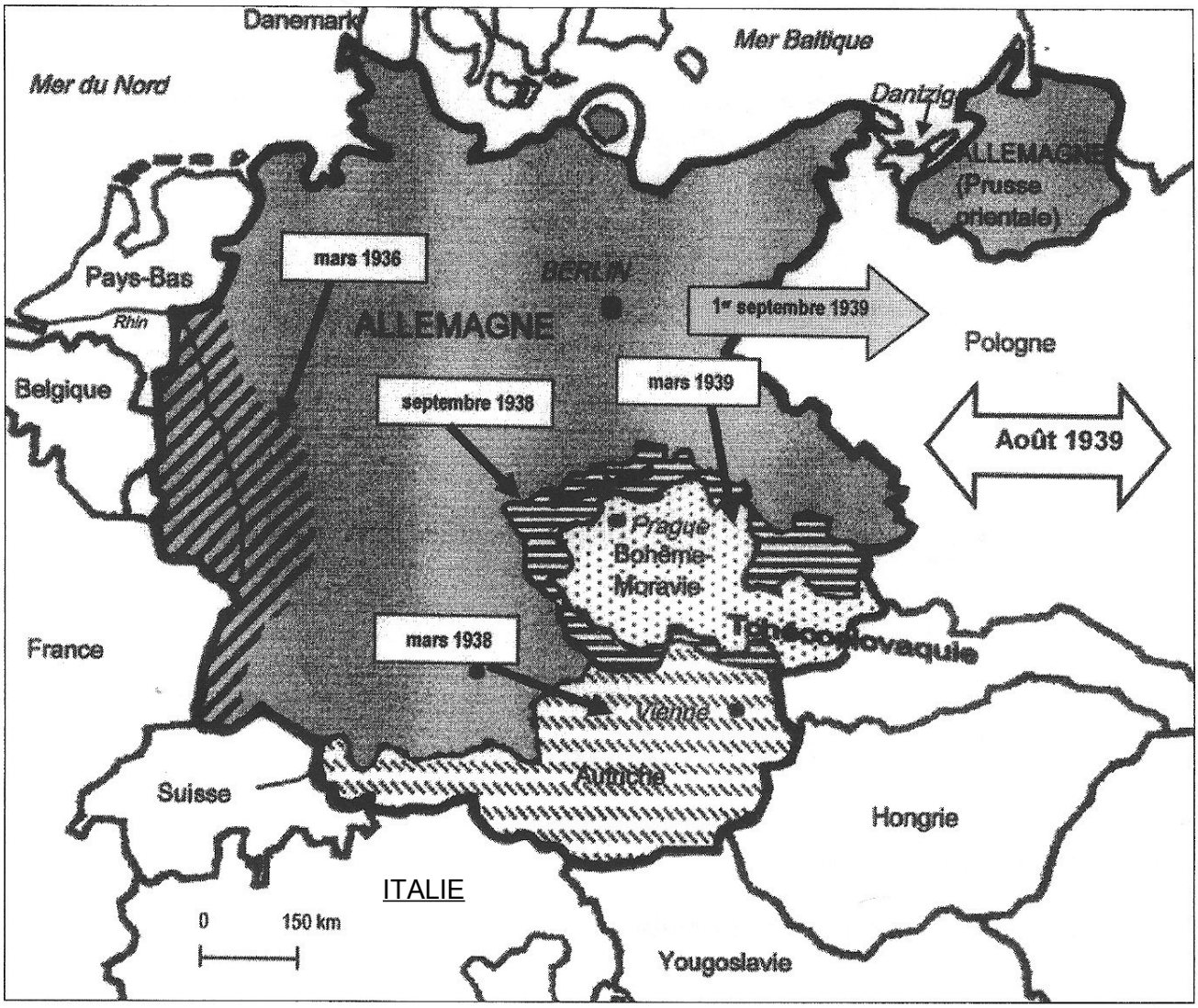

Allemagne en 1933

Limites du Grand Reich (septembre 1939)

1. Constituer le « Grand Reich Allemand »

Annexion de l'Autriche

Annexion des Sudètes

Occupation de la Bohême Moravie

2. Préparer la guerre

Remilitarisation de la Rhénanie

ITALIE Allié de l'Allemagne

Pacte germano-soviétique

3. Conquérir l'espace vital

Invasion de la Pologne

Document 2 : Les dépenses de l'État allemand (en millions de Reichsmarks[1])

	1928	1933[2]	1938
Armement	827	730	15 500
Réseaux de transports	2 234	1 238	3 376

[1] monnaie allemande
[2] arrivée d'Hitler au pouvoir

Document 3 : Extraits du traité de Versailles (28 juin 1919)

Article 42 – Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à cinquante kilomètres à l'est de ce fleuve.
Article 80 – L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche [...].
Article 87 – L'Allemagne reconnaît la complète indépendance de la Pologne et renonce en faveur de la Pologne à tous droits et titres sur les territoires qui lui étaient précédemment attribués.
Article 119 – L'Allemagne renonce à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer...
Article 171 – Sont également interdits la fabrication et l'importation en Allemagne de chars blindés, tanks ou de tout autre engin similaire pouvant servir à des buts de guerre...
Article 231 – Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés.

QUESTIONS - 8 points

Document 1 (2 points)
1. Quels sont les territoires annexés par l'Allemagne en 1938 pour constituer le « Grand Reich allemand » ?

Documents 1 et 2 (3 points)
2. Comment Hitler prépare t-il l'Allemagne à la guerre sur le plan militaire ? (3 réponses attendues)

Documents 1, 2 et 3 (3 points)
3. Relevez trois articles du traité de Versailles non respectés par l'Allemagne nazie.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 10 points

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que l'Allemagne nazie mène une politique d'expansion qui conduit à la guerre.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SUJET N°2 : **La puissance française dans le monde**

Document 1 : La France, une puissance mondiale

Avec seulement 1% de la population [mondiale] sur 1% du territoire [mondial], elle est la cinquième puissance économique mondiale. La réussite mondiale des grandes entreprises françaises est spectaculaire. Ainsi parmi les 500 premières entreprises mondiales, 39 sont françaises (2ème place après les États-unis) devant la Grande-Bretagne (38) et l'Allemagne (32).
Les capacités technologiques françaises (aéronautiques, spatiales…) sont de premier plan.
À cela s'ajoutent de nombreux autres atouts, qui ne sont pas strictement économiques :
- notre langue, une des cinq ou six langues de culture et de civilisation,
- notre politique étrangère, une de celles qui comptent,
- notre capacité militaire à l'extérieur, la plus forte en Europe après celle des Britanniques,
- l'image de qualité de la vie en France,
- sans oublier un formidable potentiel agricole.

Ce tableau ne justifie pas un excès prétentieux de confiance en soi – il y a beaucoup à faire – mais il invalide le pessimisme ambiant. Il appartient aux dirigeants politiques de l'assumer.

D'après H. Védrine, *Rapport pour le Président de la République sur la France et la mondialisation*, Paris , Présidence de la République ; 2007.

Document 2 : Des entreprises françaises dans le monde

Danone	Alstom	Louis Vuitton	Carrefour
DANONE	ALSTOM	LOUIS VUITTON	Carrefour
- N° 1 mondial des produits laitiers frais, et n° 2 mondial de l'eau conditionnée et des biscuits. - Présent dans 45 pays. - Environ 90 000 employés dans le monde.	- Un des leaders mondiaux dans les infrastructures d'énergie et de transport. - Présent dans 70 pays. - Environ 65 000 employés.	- Un des leaders mondiaux de l'industrie du luxe (maroquinerie, mode, montres, bijoux…). - Plus de 350 magasins exclusifs dans 51 pays. - Environ 11 400 employés.	- N°1 en Europe et n° 2 dans le monde dans le domaine de la grande distribution. - Présent dans 30 pays. - Environ 450 000 employés.

Source : site Internet des entreprises

Document 3 : La France dans le monde en 2007

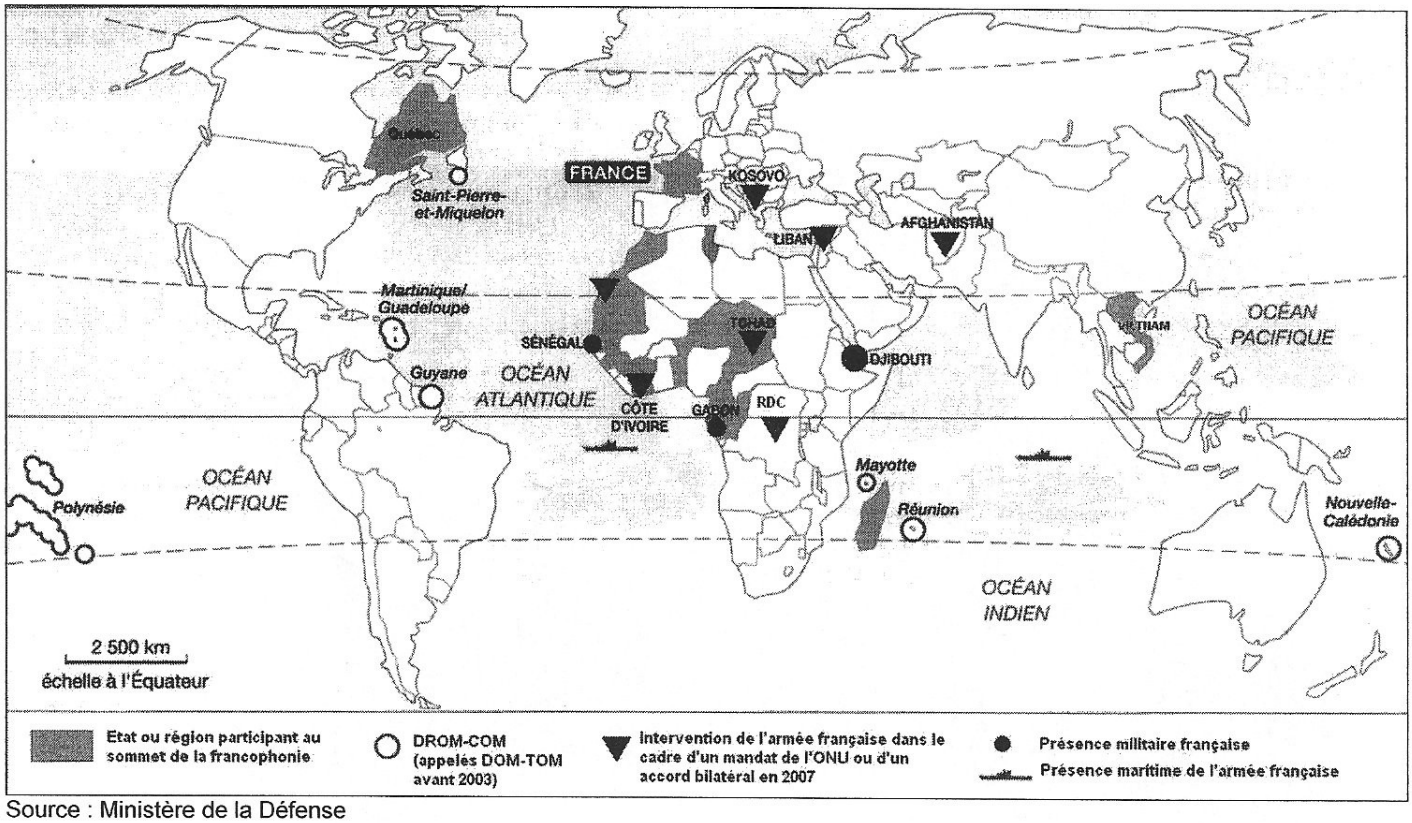

Source : Ministère de la Défense

QUESTIONS - 8 points

Documents 1 et 2 (3 points)

1. Relevez trois secteurs économiques qui font de la France une puissance mondiale.

Documents 1 et 3 (3 points)

2. Citez deux éléments qui font de la France une puissance militaire et un élément qui montre son rayonnement culturel.

Document 3 (2 points)

3. Sur quel continent se manifestent à la fois cette puissance militaire et ce rayonnement culturel ? Justifiez votre réponse en citant un État précis.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 10 points

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la France est une puissance mondiale.

.

DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

SUJET : **Les droits et les devoirs du citoyen**

Document 1 : La cérémonie de remise du *Livret du Citoyen* et de la carte électorale à un jeune devenu majeur dans la mairie de la ville de Longjumeau, le 3 avril 2007

© Mairie de Longjumeau http://www.conseilsdelajeunesse.org/spip.php?article1033

Document 2 : Extraits des pages 3, 4, 7 et 8 du *Livret du Citoyen*

Grâce au *Livret du Citoyen* vous venez de prendre connaissance de vos principaux droits et devoirs, liés à vos nouvelles responsabilités. Désormais informés à vous d'exercer votre citoyenneté signature du maire signature du titulaire	La majorité vous confère des droits et des devoirs ***Les droits*** Le droit de vote La majorité civile La majorité matrimoniale [1] La majorité pénale Les droits civiques [2] ***Les devoirs*** Respect de la loi Fraternité Payer des impôts Service national [3]

[1] **La majorité matrimoniale** : avoir le droit de se marier sans autorisation de parents ou de tuteurs.
[2] **Les droits civiques** : en plus du droit de vote : l'éligibilité ; le droit d'exercer une fonction de juge ou d'être juré ; le droit de représenter ou d'assister une partie devant la justice ; le droit de témoigner en justice.
[3] Malgré la suspension du **service national** depuis 1997, tout citoyen peut être mobilisé pour la défense de la nation.

Document 3 : Extraits de la Constitution de la Vème République (1958)

Article 1 : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances

Article 3 : La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum

Article 4 : Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment, exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie

QUESTIONS - 4 points

Documents 1 et 2

1. À quel moment de sa vie un citoyen peut-il se voir remettre le *Livret du citoyen* ? (1 point)

2. Relevez deux symboles républicains montrant que la cérémonie de remise du *Livret du citoyen* présente un caractère officiel. (1 point)

Documents 2 et 3

3. Comment peut s'exprimer la souveraineté nationale d'après les articles 3 et 4 de la Constitution de 1958 ? (1 point)

4. A quels devoirs de citoyen l'expression suivante « La République est sociale » se rapporte-t-elle ? (deux réponses attendues) (1 point).

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 8 points

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes montrant que, si les citoyens disposent de droits, ils ont aussi des devoirs.

À RENDRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX

Voici des grands sites historiques et touristiques les plus visités au monde.
Datez les événements ou périodes évoqués en caractères gras.

Sites / monuments historiques	**DATES à retrouver.**
1. À Pékin, le Musée de l'Histoire de la Chine présente des documents sur la naissance de la **République populaire de Chine.**	
2. À Amiens et à Rouen, un son et lumière retrace le **temps des cathédrales**.	
3. Au château de **Versailles**, les touristes peuvent imaginer le **règne personnel de Louis XIV.**	de à
4. En Grèce, des millions de touristes photographient **le Parthénon**, symbole de **l'apogée d'Athènes.**	
5. En Turquie, on peut visiter la basilique Sainte-Sophie qui n'a pas été détruite lors de **la chute de Constantinople.**	
6. Au Japon, le Musée de la paix et du souvenir commémore le bombardement sur **Hiroshima.**	

Du 5 au 14 juillet 2008, sur les quais du port de Rouen, on pourra assister à l'Armada qui regroupe les plus grands voiliers du monde.

1 - Localisez sur la carte, **dans les rectangles, les pays d'origine** de ces bateaux.

Noms des voiliers	**Pays d'origine à localiser**
Amerigo Vespucci	**ITALIE**
Le Thalassa	**PAYS-BAS**
L'Iskra	**POLOGNE**

2 - Localisez les capitales des pays de ces grands voiliers **en reportant leur numéro dans les cercles.**
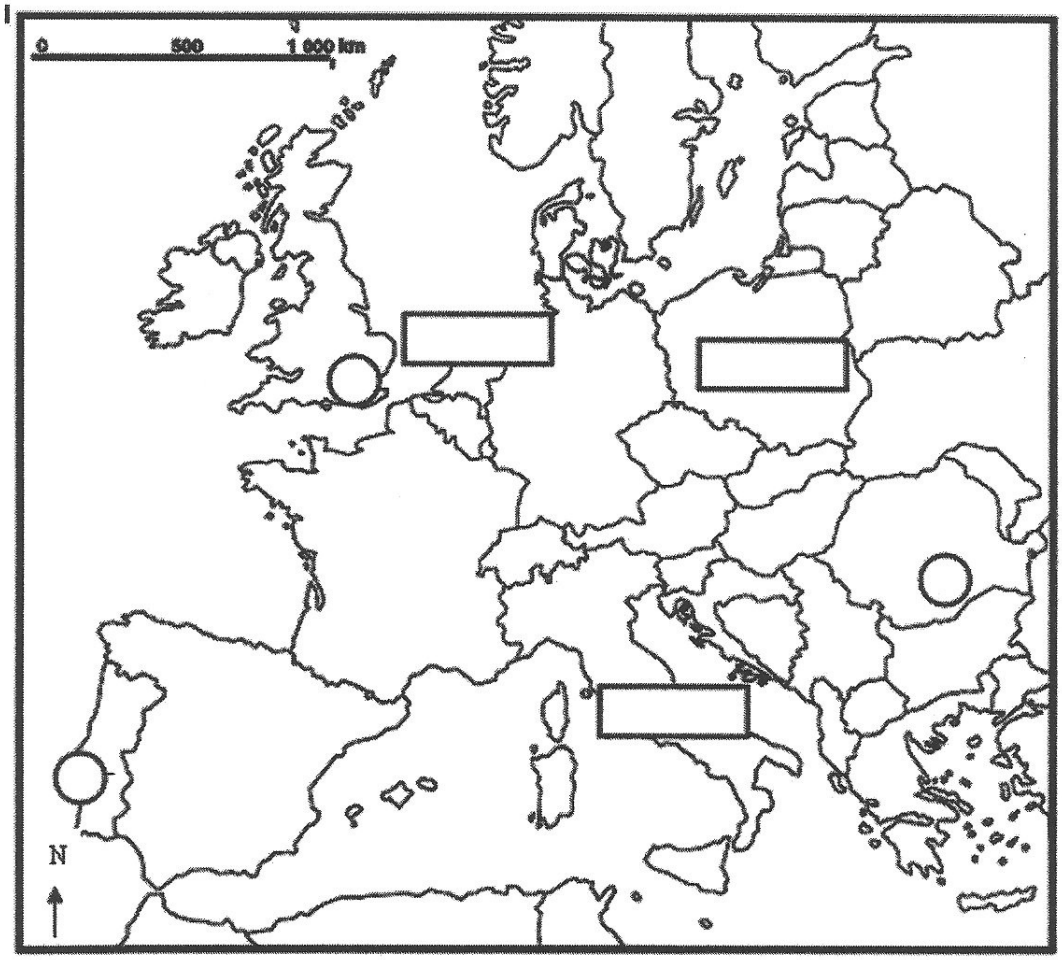
Nom des voiliers	**Capitales à localiser**
Le Mircéa	**1. BUCAREST**
Le Tenacious	**2. LONDRES**
Le Sagress II	**3. LISBONNE**